

Index de l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes chez Bilendi : de très bons résultats confirmés pour l'année 2024

Index de l'égalité professionnelle Femmes Hommes, de quoi parle-t-on ?

L'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est une disposition légale à laquelle chaque entreprise française de plus de 50 salariés doit répondre depuis le 1^{er} mars 2020 à travers la publication de la note globale ainsi que la note obtenue à chacun des indicateurs le composant.

Cet index a pour objectif de favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en matière de rémunération afin de créer un environnement de travail propice à la diversité et l'inclusion.

Avec la création de l'Unité Economique et Sociale (UES) Bilendi en 2023, regroupant les sociétés Bilendi SA, Bilendi Technology, Badtech et Dateos, Bilendi doit désormais calculer et publier cet index.

L'index, sur 100 points, est composé de 4 indicateurs :

- L'écart de rémunération femmes-hommes,
- L'écart de répartition des augmentations individuelles,
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité,
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

En cas d'Index inférieur à 85 points, les entreprises doivent fixer et publier des objectifs de progression de chacun des indicateurs.

En cas d'Index inférieur à 75 points, les entreprises doivent publier leurs mesures de correction et de rattrapage.

Les résultats pour notre UES au titre de 2024 sont les suivants :

	Nombre de points maximum de l'indicateur calculable	Nombre de points obtenus
1- Ecart de rémunération (en %)	40	38
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en % ou en nombre équivalent de salariés)	35	35
3- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	15	15
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	10	10
Total des indicateurs calculables	100	98

Ce score de 98/100 fait suite au très bon résultat de 93/100 obtenu lors la première édition de l'index, l'année dernière, et s'appuie sur les éléments ci-dessous :

- Période de référence retenue : 1er janvier au 31 décembre 2024 ;
- Effectif global retenu : 99 collaborateurs ;
- Entités du groupe concernées : Bilendi SA, Bilendi Technology, Dateos et Bilendi Technology Lab (ex-Badtech).

Notre ambition d'atteindre un taux élevé est couronnée de succès. Notre objectif est bien entendu de maintenir le cap pour les années à venir, avec une politique de recrutement reposant toujours sur les compétences et une politique d'augmentations individuelles basée exclusivement sur des notions de performance. Nous constatons par ailleurs, avec une grande satisfaction, une parité toujours respectée dans les 10 plus hautes rémunérations. Ainsi, le groupe se rapproche de l'excellence sur le plan de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.